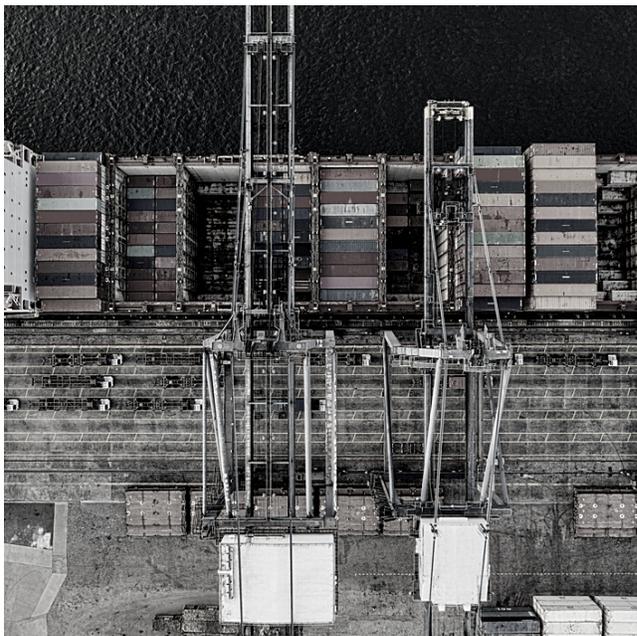


# 10. faire face à la mondialisation

revendication

novembre 2020

**Que le gouvernement soutienne nos agriculteur.rice.s avec équité face à la concurrence mondiale.**



**Les denrées agricoles ne sont pas des marchandises économiques comme les autres. Elles répondent d'abord et avant tout au droit fondamental à l'alimentation. Toutefois, avec la mondialisation, les producteur.rice.s doivent rester compétitif.ve.s. Dans ce contexte, les nouvelles normes sociales et environnementales sont souvent perçues comme un frein à la compétitivité mondiale.**

Les principaux moyens pour soutenir notre agriculture avec équité face au marché mondialisé reposent sur un meilleur financement de l'agriculture, le développement de techniques innovantes et rentables, ainsi que la mise en place de contraintes sur nos importations pour qu'elles respectent nos normes sociales et environnementales. Le gouvernement doit protéger nos agriculteur.rice.s des dérives de la mondialisation.



**Je signe!**

Selon l'Union des producteurs agricoles (UPA), le Québec est l'un des endroits avec les normes environnementales les plus sévères (1). Les agriculteur.rice.s d'ici doivent donc souvent faire plus pour demeurer compétitif. Notre revendication sur les services écosystémiques allait dans le sens de subventionner l'agriculture pour les bienfaits qu'elle apporte à la collectivité. La présente revendication revient appuyer ce fait et mettre le tout dans une perspective de mondialisation.

Afin de demeurer compétitif, nous nous devons de continuer le développement de techniques innovantes. La revendication sur la recherche et le transfert va en ce sens. Il faut aussi que les techniques innovantes n'entraînent pas un cercle vicieux d'utilisation de pesticides comme le font les OGM actuellement : on a créé des plantes tolérantes au glyphosate, des mauvaises herbes se sont adaptées, nous avons donc rajouté une tolérance au glufosinate, des mauvaises herbes se sont de nouveau adaptées, nous avons rajouté une tolérance au 2-4-D, des mauvaises herbes se sont de nouveau adaptées, nous avons rajouté une tolérance au dicamba (et c'est ici que le processus s'arrête en 2020).

**Le point le plus important de la revendication est de tenter d'imposer un certain principe d'équité dans nos échanges commerciaux. Il n'est pas logique d'importer des fruits et légumes qu'on aurait pu faire pousser et qui contiennent en plus des traces de pesticides interdits sur notre territoire. Ce principe d'équité n'est pas nouveau. L'Italie a déjà bloqué les importations canadiennes de blé car elles contenaient trop de résidus de glyphosate (2) : nous pouvons faire la même chose. L'Europe développe en ce moment même une stratégie pour s'assurer que ses importations répondent aux critères de développement durable qu'elle s'est elle-même fixée (3).**

## RÉFÉRENCES

Union des Producteurs Agricoles. Pour un Québec chef de file en protection durable des cultures. 2019;83.

(2) Mercier C. [Les Italiens boudent le blé canadien au glyphosate](#), Radio-Canada.ca [Internet]. 15 févr 2019 [cité 5 nov 2020]

(3) Rampa F, de Shutter O, Woolfrey S, Jacobs N, Bilal S, Van Seters J, et al. Briefing Notes : [EU trade policy for sustainable food systems](#) [Internet]. 2020 [cité 5 nov 2020].